



# MAIRIE DU BELLAY EN VEXIN



## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°02



<b>DATE DE CONVOCATION</b> 14/02/2020	L'an deux mille vingt Le vingt et un février à vingt heures.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 14/02/2020	Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Didier GABRIEL
<b>Nombre de CONSEILLERS</b>  En exercice : 10  Présents : 7  Votants : 7	<b>Etaient présents :</b> LOTHAIRES Raphaël - DUFOUR Elizabeth - MAUGER Olivier - FEUTRIE Guillaume - LE NEINDRE Philippe - BAZOT Patricia.  <b>Absent excusé :</b> TREHEUX André - Olivier- COUVREUR- BILLARD Karine  Formant la majorité des membres en exercice.
<b>Délibération N°02</b>  <b>OBJET :</b> <i>Modification des statuts du SMDEGTVO</i>	Monsieur le Maire fait part du souhait du Comité syndical du SMDEGTVO en date du 25 novembre 2019 de modifier les statuts.  Monsieur le Maire donne lecture des statuts modifiés du syndicat.  Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil municipal décide : - d'approuver les statuts proposés, - le syndicat se dote d'activités complémentaires telle que la coordination de groupements de commandes, - la durée du syndicat est illimitée, - le siège du syndicat est fixé au Campus du Conseil Départemental du Val d'Oise, 2 avenue du parc CS 20201 Cergy 95032 Cergy Pontoise Cedex, - le comité syndical sera constitué de délégués titulaires et de délégués suppléants selon les habitants, - 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune ou collectivité de moins de 10 000 habitants, - 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune ou collectivité à partir de 10 001 habitants- des recettes supplémentaires sont possibles, - les fonctions du receveur sont confiées à la Trésorerie Cergy Collectivités.

Fait à le Bellay-en-Vexin, le 21 février 2020  
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CACHET



Le Maire  
Didier GABRIEL

